

## Demande d'annulation ET/OU de remboursement des droits de scolarité

DOCUMENT À RENVoyer À :

UNIVERSITÉ DE VALENCIENNES  
SCEVE – SERVICE SCOLARITÉ  
LE MONT HOUY  
59313 VALENCIENNES CEDEX 9

Année Universitaire : 20 . . / 20 . .

Numéro étudiant : \_ \_ \_ \_ \_

**ATTENTION :** Les étudiants qui changent de filière au sein de l'UVHC ne doivent pas démissionner et ne sont pas concernés par cette procédure.

Annulation d'inscription

Annulation/remboursement pour transfert dans un autre établissement supérieur

Remboursement pour attribution tardive de bourse

**Vous trouverez la liste des pièces à fournir au verso de cette page.**

Je soussigné(e),

NOM – PRÉNOM : ..... ÉPOUSE : .....

DATE DE NAISSANCE : .. / .. / .... LIEU DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : ..... PAYS : .....

N° de téléphone : ..... Mail : ..... @ .....

sollicite le remboursement des droits de scolarité.

J'ai pris connaissance que :

- Seuls les droits de scolarité seront remboursés, déduction faite de 23 euros, montant qui reste acquis à l'UVHC au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.
- Le montant de la médecine préventive de 5.10 euros n'est pas remboursable.
- Pour le remboursement des frais de sécurité sociale, il convient de s'adresser à l'organisme suivant : URSSAF du Nord – BP 20002 – 59032 Lille Cedex.
- Si vous aviez opté pour le paiement en 3 fois, le remboursement ne pourra se faire qu'au terme du troisième paiement.

Fait à : ....., le .....

Signature obligatoire

Autorisation de versement sur un autre compte bancaire

Je demande que le versement soit effectué sur le compte de la personne désignée ci-dessous (RIB à joindre), et je vous décharge de toute responsabilité.

Mlle, Mme, M. : ..... Signature

## DEMANDER L'ANNULATION D'INSCRIPTION ET/ OU OBTENIR UN REMBOURSEMENT LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

### 1– Annulation d'inscription\*

- Carte d'étudiant (veuillez-vous assurer que le porte-monnaie électronique est vide)
- Original ou photocopie du Pass Étude
- Un courrier circonstancié détaillant les motifs de cette demande, veuillez indiquer la date d'arrêt des cours.

Dans ce cas précis, aucun remboursement des frais de scolarité n'est possible.

### 2 – Annulation/remboursement formulés au plus tard le 31 OCTOBRE pour transfert dans un autre établissement supérieur\*

- Un courrier circonstancié détaillant les motifs de cette demande, veuillez indiquer la date d'arrêt des cours.
- Carte d'étudiant (veuillez-vous assurer que le porte-monnaie électronique est vide)
- Original ou photocopie du Pass Étude
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) à vos nom et prénom. En cas de remboursement sur un autre compte, remplir la décharge en page 1 et joindre le RIB correspondant.
- Un certificat de scolarité prouvant votre inscription dans un autre établissement.

### 3- Remboursement pour attribution tardive de bourse\*

- Photocopie de la carte d'étudiant
- Photocopie du Pass étude
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) à vos nom et prénom. En cas de remboursement sur un autre compte, remplir la décharge en page 1 et joindre le RIB correspondant.
- Photocopie de l'avis définitif d'attribution de bourse (recto-verso) ou photocopie de l'attestation de bourse du gouvernement français.

#### Pour information :

La demande de remboursement de la cotisation de sécurité sociale est à effectuer à partir de chaque 1<sup>er</sup> Janvier.

- L'avis définitif d'attribution de bourse (recto-verso).
- La photocopie du Pass étude.
- Relevé d'identité bancaire (RIB) au nom de l'étudiant.
- [Demande de remboursement de cotisation sécurité sociale maladie étudiante](#) remplie, datée et signée.

Les documents sont à transmettre à : URSSAF du Nord – BP 20001 – 59032 Lille Cedex

- Les documents sont à remettre soit par voie postale soit directement au guichet du service scolarité :

UNIVERSITÉ DE VALENCIENNES  
SCEVE – SERVICE SCOLARITÉ  
LE MONT HOUY  
59313 VALENCIENNES CEDEX 9